



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE
Session février 2019

NOTICE D'INSCRIPTION DES
CANDIDATS INDIVIDUELS
HORS ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Rectorat

Division des Examens et
Concours

Bureau du DNB – CFG - DELF

Barbara Cauterman,
chef de Bureau
Tél. 03 22 82 38 61

Dossier suivi par
Chloé Arnould
gestionnaire
Tél. 03 22 82 69 77

Fax : 03 22 82 39 83

Mél : dnb2@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14 h00 à 17h00

QUAND S'INSCRIRE ?

Le registre des inscriptions au Certificat de Formation Générale de la session 2019 sera ouvert du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 (17 heures).

PRE-REQUIS : Disposer d'une adresse électronique en cours de validité.

1 - MODALITES D'INSCRIPTION :

Lors de votre première connexion sur l'application Cyclades, vous devez procéder à la création d'un compte utilisateur en saisissant notamment les informations relatives à votre état civil, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse électronique.

Lorsque votre compte sera activé, vous pourrez procéder à votre inscription. Attention, les informations préalablement saisies lors de la création de votre compte sont non modifiables (nom, prénom, date et lieu de naissance) ; vous devrez soit les modifier au stylo rouge sur votre confirmation soit contacter le bureau de gestion.

Pour toute autre modification ou consultation de votre inscription, vous devrez vous connecter de nouveau à votre compte utilisateur (modification possible jusqu'au vendredi 7 décembre 2018 à 17h00).

Vous disposez d'un document "Aide en ligne" accessible en haut à droite de l'application.

2 - CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

A l'issue de votre inscription, vous avez la possibilité d'éditer votre confirmation d'inscription. En cas de modification par le service des examens, une nouvelle confirmation sera mise à votre disposition dans votre **espace candidat** accessible avec votre compte utilisateur. Un message électronique de confirmation vous sera envoyé par la division des examens vous informant de cette mise à disposition.

Cette confirmation sera à **DATER, à SIGNER et à RENVoyer** au Rectorat de l'académie d'Amiens, accompagnée des pièces justificatives indiquées ci-dessous pour le **lundi 7 janvier 2019**, délai de rigueur :

- la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport en cours de validité),
- pour les candidats de moins de 25 ans : la photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

3 - CONVOCAATION :

Votre convocation à l'examen qui se déroulera le jeudi 31 janvier 2019 vous sera communiquée via votre espace candidat dans le courant du mois de janvier 2019 : un message électronique de confirmation vous sera adressé lors de cette mise à disposition.

4 - HANDICAP :

Le candidat souffrant d'un handicap nécessitant un aménagement d'examen doit télécharger le dossier d'aménagement sur le site www.ac-amiens.fr et l'envoyer au plus tard le jour de la clôture des inscriptions fixée au vendredi 7 décembre (17h00) à l'adresse indiquée sur la notice d'informations (que vous trouverez sur le dossier téléchargé).

Pour la Rectrice et par délégation,
Le Chef de la Division des Examens et Concours,


Sophie LUQUET

Annexe 1 : note explicative aux candidats